

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire devant se tenir le **lundi 9 décembre 2024, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, situé au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1^{re} DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre une hauteur de bâtiment de 10 mètres et de trois étages au lieu d'une hauteur maximale de 9 mètres et deux étages.
- ✓ **Adresse :** 328, rue Saint-Ignace

2^e DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre l'installation d'un garage dans la cour avant.

Permettre une galerie empiétant de 3,05 mètres en cours avant au lieu de 2 mètres.
- ✓ **Adresse :** 116, montée 709, boulevard Taché Ouest

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

Fait à Montmagny, ce 21^e jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre.

La greffière,



M^e Karine Simard, avocate